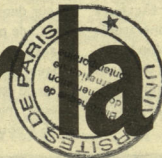


Quel avenir pour la lutte des sans-papiers?



POUR PEU qu'on soit un peu au fait de l'actualité française, on sait que les choses ont changé en France s'agissant de l'immigration. Pas de beaucoup, certes. La politique répressive continue de plus belle, les charters se succèdent maintenant au rythme de 2 à 3 par mois. Le Pen occupe toujours tout l'espace politico-médiatique avec ses diatribes de plus en plus agressives sur « l'inégalité des races ». La droite continue à taper sur les bouc émissaires et le PS rappelle que « la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Mais les premiers concernés se rebiffent. Et ça, c'est un changement énorme!

Depuis le printemps, ceux qui étaient condamnés, du fait des lois promul-

Cela a commencé par l'occupation surprise et spontanée de l'église Saint-Ambroise par trois cent sans-papiers, en mars à Paris.

Une coordination nationale

Dans le même temps, des sans-papiers sont entrés en lutte un peu partout en France : Toulouse, Lyon, en région parisienne, Nantes, Lille, Nîmes... Des collectifs se sont créés, des solidarités réactivées. Certains usaient de l'arme ultime de la grève de la faim. Les fortunes furent diverses : des échecs ; des régularisations partielles par endroits ; des cartes de séjour provisoires et précaires pour d'autres ; des cartes de séjours de dix ans ailleurs... Une coor-

arsenal légal qui ne leur laisse aucun espoir de régularisation. Celle de milliers de demandeurs d'asile fuyant les dictatures que le gouvernement français soutient – les autres aussi d'ailleurs – et que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides régularise au compte-gouttes. Celle des discriminations à l'embauche ou en matière de salaire et de logement. Celle du racisme de ses flics et de ses citoyens. Celle de cette Europe de Schengen qui se met en place doucement, forteresse à l'abri de tous les indésirables...

Le 23 août, Jean-Louis Debré ordonne l'expulsion de Saint-Bernard « avec humanité et cœur ». A 7 heures du matin, 1 500 militaires (des gardes mobiles) prennent d'assaut le quartier et l'église. Ils défoncent la porte de l'église à coups de hache, balancent suffisamment de gaz lacrymogène pour asphyxier les occupants, y compris les enfants.

Le gouvernement comptait faire tomber la mobilisation. Ce fut l'inverse qui se produisit. Depuis, les sans-papiers poursuivent, inlassables, leur lutte. A Lille, le jour même de l'expulsion de Saint-Bernard, s'est créé un Comité des sans-papiers (1). Il

compte maintenant plus de 90 familles et mène de multiples actions. Une manifestation nationale a eu lieu le 28 septembre en soutien aux sans-papiers à l'initiative du Comité de Saint-Bernard et de la Coordination nationale pour la régularisation de tous les sans-papiers, pour l'abrogation des lois racistes et contre toutes les exclusions. Tout le monde y appelait (hormis le PS qui se tâte et la droite) : la LDH, le MRAP, SOS Racisme, le PCF, l'extrême gauche... et des nouveaux : la CGT, la CFDT, la FSU, la FEN, tout ce beau monde se retrouvant pour

demander la régularisation des sans-papiers, l'abrogation des lois anti-immigrés (dont celles du PS) et soutenir la tenue d'assises sur l'immigration en novembre. Alors qu'on galérait depuis des années pour de faibles mobilisations, bien souvent contre les seules lois Pasqua, la différence est sensible. Et non dépourvue d'ambiguïtés.

Pour l'égalité sociale

Ambiguïté, notamment sur la régularisation des sans-papiers, non pas globale mais suivant les critères des médiateurs de la République. Ceux-ci sont assez larges et s'inspirent de ceux élaborés lors de la première occupation à Saint-Ambroise. Reste qu'il s'agit d'examen au cas par cas des dossiers et qu'il

en restera toujours sur le carreau. Le précédent de 1982 est là pour nous rappeler le cortège de luttes que la « régularisation massive », sur critères, du premier gouvernement socialiste avait entraîné. Mais c'est aussi une volonté de trouver une issue raisonnable et possible.

Ambiguïté, également sur la libre circulation des personnes. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, lorsque les sans-papiers réclament une régularisation de tous. Bien peu d'organisations la revendiqueront explicitement.

Ambiguïté, aussi sur l'égalité économique et sociale. Si les textes des collectifs de sans-papiers montrent clairement leur conscience de faire partie du prolétariat, au même titre que les travailleurs français, et avec un ennemi commun, il est évident que les orga- ●●● page 3



guées par la droite comme par la gauche, à se terrer comme les victimes d'une exploitation clandestine bien juteuse, ceux-là que la quasi-totalité de la classe politique disait vouloir expulser, ces damnés des frontières sortent de l'ombre et crient leur rage et leur désespoir.

ISSN 0026-9433 - N° 1054



FOP 2520

EDITORIAL

Nous voyons un clin d'œil ironique de l'histoire dans le fait qu'une charge de dynamite – à moins qu'il ne s'agisse d'un gros pain de plastic ? – vint modifier le paysage urbain et municipal de Bordeaux... Une sorte de prix Nobel de l'impopularité qu'un jury d'octobre aurait décerné au premier ministre de la république française... à moins qu'il ne s'agisse du mode d'expression d'une non-confiance croissante, réponse désespérée à une motion dont la réponse était dictée... Mais tout ne semblait-il pas dicté cette semaine ?

Que le destin de l'UNEDIC repose désormais entre les mains de la « chouchoute » de la Confédération nationale du patronat français nous donne l'impression que la classe ouvrière vient de se faire chiper l'alternance des représentativités.

Pour nous, anarchistes, la représentativité n'est qu'une illusion de liberté jetée en pâture aux pauvres bougresses et bougres que nous sommes, et nous ne nous en soucions pas. Par contre, nous nous inquiétons de ce que les capitalistes et leurs complices s'autorisent sous son couvert.

Dans cette décidément hilarante semaine nous avons aussi noté la kyrielle maintenant banale des licenciements en masse dont la croissance économique ne saurait apparemment se passer... pour mémoire, Péchiney, Mumm, et tous les autres moins médiatisés parce que plus fragiles ou moins spectaculaires.

Mais, il n'y a pas lieu de se montrer irrité, bien sûr ! Puisque la grande fête cathartique du 17 octobre viendra bientôt anesthésier nos douleurs... il nous suffira de serrer les dents avant et après cette date magique où les vertus opératoires des phonèmes « tous ensembles » seront éprouvées une fois de plus.

Alors qu'à notre grogne la flagrante surdité de ceux qui nous voudraient diriger s'avère chaque jour davantage, la question semble plus que jamais d'actualité de savoir si nous désirons négocier, globalement ou au coup par coup, le contenu de nos quotidiens ou si nous préférons sculpter le rocher de notre devenir en œuvre dont le dessin nous chaut.

Toujours plus de nucléaire en France!

L'ÉTAT FRANÇAIS semble tenir à faire du département du Gard l'un des fleurons de l'industrie nucléaire. Initialement les pontes de l'atome comptait écouler les stocks de plutonium issus de l'irradiation de l'uranium dans les réacteurs nucléaires grâce aux surgénérateurs de type de Superphénix. Non seulement les surgénérateurs devaient utiliser le plutonium comme combustible mais étaient censés multiplier l'énergie produite.

dans cette impasse malgré les pannes à répétition de Superphénix. Le réacteur de Creys-Malville a jusqu'ici englouti plus de cinquante milliards de francs et consomme plus d'électricité qu'il n'en produit (1). Déjà dotée de son propre surgénérateur depuis 1973, la commune de Marcoule près de Bagnols-sur-Cèze a accueilli l'usine Melox de la Cogema, filiale du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Cette installation mise en service durant l'été 1995 a pour vocation de traiter les

d'un satellite et d'avions militaires, les stocks de La Hague où l'on extrait le plutonium des combustibles nucléaires en fin de vie (4). Le 26 janvier dernier, Christian Gobert, directeur adjoint de la Cogema, annonçait la volonté de son entreprise déléguée d'accroître la capacité de l'usine Melox et, dans un deuxième temps, si la demande le justifiait, de construire une extension à la Hague, dans le Cotentin. Ce qui reculerait d'autant le retraitement du plutonium japonais qui

de plutonium militaire couvert par le secret défense (7).

A la demande de ses élus, le Gard, tout comme la Haute-marne, la Meuse et la Vienne, a été sélectionné pour accueillir un laboratoire souterrain de recherche pour l'enfouissement des déchets radioactifs. Au mépris de la loi du 31 décembre 1991, dite loi Bataille, des forages préliminaires ont été effectués pour étudier si les sols des quatre sites pressentis sont de nature à stocker lesdits déchets avant même que la concertation exigée par cette loi avec les élus et les populations n'ait été organisée par les soins de Christian Bataille, député du Nord.

La Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs dément les affirmations de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) qui prétend qu'aucun des sites étudiés « ne présente de caractères rédhibitoires » (9). Bien au contraire, elle soutient qu'aucun des sites ne correspond aux critères définis par l'ANDRA elle-même : sols secs, stables, étanches, inaccessibles à l'homme (10).

La Coordination dénonce l'aspect irréversible de l'enfouissement des déchets et les risques que cela implique pour les générations futures. Elle constate également que l'État est en infraction avec la loi Bataille puisqu'il a nettement signifié sa préférence pour l'enfouissement en y accordant 50 % des budgets de recherche alors que le texte législatif lui imposait de financer à part égales les trois voies entrevues jusqu'ici : transmutation, laboratoire souterrain, et entreposage en surface.

deviné!) exigent un débat sur le projet d'enfouissement et la présence au sein de la commission locale d'information - composée actuellement outre des représentants du nucléaire, d'élus locaux aux ordres des premiers, et de syndicats ne voyant pas plus loin que l'emploi - de géologues et de sismologues indépendants, de spécialistes de la santé, de personnes susceptibles de présenter des alternatives au tout nucléaire et enfin d'experts pouvant apporter des solutions de stockage des déchets radioactifs différentes de la politique en vigueur (12).

Après avoir pollué l'océan avec les déchets radioactifs accepterez-vous de voir les sols contaminés (13)? Plus récemment on apprenait à la lecture du Journal officiel du 31 août 1996 que la Société pour le conditionnement des déchets et des effluents (Socodei) s'était vu autorisée par le ministère de l'environnement et le gouvernement à construire sur la commune de Codolet, toujours dans le Gard, une usine de retraitement des déchets et effluents faiblement radioactifs provenant des réacteurs français et étrangers. Les autorités voudraient-elles se servir de cette usine comme nouveau levier politique, après le chantage à l'emploi et les mannes financières distribuées par l'ANDRA, pour imposer l'enfouissement des déchets?

Une remarque pour finir : sans parler de la difficulté à trouver une issue satisfaisante au stockage des déchets radioactifs, ne serait-il pas plus sage de mettre un terme au programme nucléaire et ainsi d'éviter de produire des déchets supplémentaires? Ne serait-il pas plus sage de miser dès aujourd'hui sur les énergies renouvelables telles que la géothermie, l'énergie solaire ou éolienne, et ce à très large échelle? Qu'en pensez-vous?

Christophe Fétat

- (1) Dossier *Sortir du nucléaire* page IX, Supplément au n° 203, avril 1996, de la revue *Silence*.
- (2) *Libération*, 22 janvier 1996
- (3) *Le Monde*, 24 janvier 1996
- (4) *Libération*, 22 janvier 1996
- (5) *Libération*, 27 janvier 1996
- (6) *Le Monde*, 5 avril 1996
- (7) cf *Le Monde libertaire* n° 1004

- (8) Les déchets concernés sont les déchets radioactifs les plus dangereux et à vie très longue (plusieurs milliers d'années).
- (9) *Le Monde*, 15 mai 1996
- (10) et (11) *Droit de regard*, édité en août 1996 par la Coordination. Pour l'obtenir : 3, chemin de Vaux le Comte, 55000 Bar-le-Duc.
- (12) *Silence* n° 206-207, juillet-août 1996.
- (13) 150 000 tonnes de déchets radioactifs ont été déversés dans l'Atlantique. *Le Monde*, 20 octobre 1995.

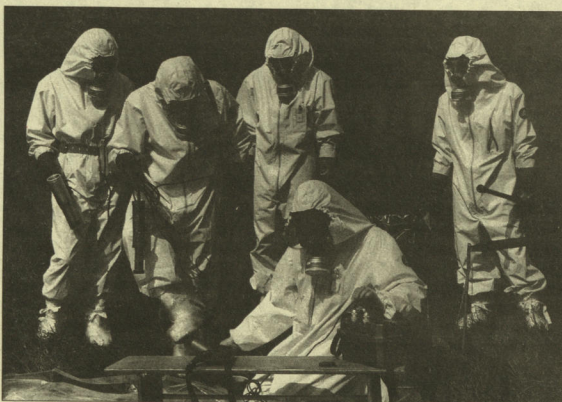
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
 Directeur de publication : André Devriendt
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - La Vigie
 Diffusion N.M.P.P.



A l'heure actuelle l'échec cuisant de cette voie est notoire. Après l'accident survenu dans le surgénérateur expérimental Enrico Fermi en octobre 196, les États-Unis décidèrent d'abandonner leur programme quelques années plus tard. Construit près de la frontière hollandaise, le surgénérateur allemand de Kalkar n'a jamais démarré du fait de l'opposition massive au projet. Les autorités d'outre-Rhin pensent à le convertir en parc d'attraction. Suite aux feux de sodium dans le surgénérateur de Monju en décembre dernier, le Japon a mis en sommeil cette expérience. Sur les trois surgénérateurs de faible puissance installés sur le territoire russe, un seul est, à notre connaissance, encore en marche. Seule la France s'entête

surplus mondiaux de plutonium à un rythme industriel (2). Sa principale activité consistera à recycler le plutonium sous forme de combustible Mox (94 % d'uranium et 6 % de plutonium) qu'EDF envisage d'utiliser d'ici quatre ans dans la moitié de ces centrales (3). L'usine de Marcoule soulagera celle de Caradache située dans les bouches du Rhône. Cette dernière pourra ainsi se consacrer totalement au retraitement du plutonium allemand et ce dès 1997. L'unité de production de Mox construite par Siemens à Hanau dans le Land de Hesse n'ayant jamais pu être mise en service. Melox est alimentée par des convois routiers qui traversent toute la France pour acheminer dans le plus grand secret et sous la surveillance

deux réacteurs, sous forme de combustible usé, où il reste pendant cinq ans. Le temps que la radioactivité décroisse suffisamment pour autoriser son retraitement. Sur les sites de retraitement, essentiellement celui de l'usine de La Hague (Manche) dorment 123,2 tonnes de cette matière, soit sous forme de combus-



tible usé (87,1 tonnes), soit sous forme séparée (36,1 tonnes). Du plutonium retraité (10,1 tonnes) se trouvent actuellement dans les usines de combustible à Caradache et à Marcoule dans l'attente de recyclage sous forme de Mox, dont 3,6 tonnes sont principalement entreposées dans des réacteurs, restent 5,5 tonnes de plutonium stockés dans d'autres installations en cours de transfert. » (6)

On tremble - de peur ou de colère, c'est selon - en essayant d'imaginer à combien peut se monter le stock

Parmi les risques les plus importants dus à l'enfouissement on retiendra la contamination des nappes phréatiques par la remontée à plus ou moins long terme des éléments radioactifs et partant la concentration de radioactivité dans la chaîne alimentaire. « Les seules raisons justifiant le choix de l'enfouissement sont la meilleure facilité de mise en œuvre et un coût de stockage moins élevé » (11).

Parallèlement 127 médecins des villes environnant le site du Gard (autour de Marcoule, vous l'auriez

le monde **libertaire** Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél. : (1) 48 05 34 08 Fax : (1) 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
 Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays A partir du n° (inclus).
 Chèque postal Chèque bancaire
 Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Quel avenir pour la lutte des sans-papiers?

suite de la première page

nations qui dénoncent la politique de boucs émissaires sont loin de revendiquer l'égalité économique et sociale. Elles se bornent souvent à mettre en accusation un système qui crée le chômage et à réclamer l'égalité des droits.

Ambiguïté, enfin quant aux stratégies électorales de certains qui ne peuvent faire l'impasse sur un accord avec le PS.

Un rapport de force s'est donc instauré. Alors que les immigrés étaient contraints à la défensive depuis des années, deux offensives s'affrontent maintenant. L'une, raciste, est une œuvre de mort. L'autre, libératrice, tente de faire prendre corps, au sein du mouvement social, à une riposte à la hauteur de l'agression du premier. La situation n'est sans doute pas encore favorable à un retournement de la situation des immigrés en France (et donc aussi à une mise sur la touche du FN en matière d'immigration). Le gouvernement est de plus en plus contraint, avec les surenchères continuelles de Le Pen, de se crispier sur ses positions xénophobes s'il veut ramener au bercail l'électorat fasciste.

Mais, notamment depuis les grèves de décembre 1995, deux camps se dessinent enfin sur ce terrain : ceux qui servent de paillason au FN et ceux qui sont partisans de la libre circulation des personnes, du droit d'asile et de l'égalité économique et sociale. Et le second gagne des forces. Nous sommes nombreux à dire que cette lutte est aussi la nôtre. Que l'appareil à fabriquer de la clandestinité n'est que l'autre face d'un système économique et policier, qui produit partout précarité et peur de l'avenir. Loin d'être pour les autres une cause de chômage, les travailleurs étrangers sont les producteurs très rentables d'une richesse dont on ne leur concède pas la moindre part. La tentative de liquer contre eux les travailleurs « nationaux » ne vise qu'à masquer la précarisation grandissante de tous. Il ne peut y avoir de position médiane. Et c'est là toute la difficulté du combat.

On peut se demander si, dans les conditions actuelles, la lutte n'a d'autre chance d'aboutir que dans une rupture révolutionnaire. Non pas parce que nous sommes révolutionnaires. Simplement parce que les obstacles s'accumulent. Alors que l'immigration était jusqu'à ces dernières années un terrain de chasse privilégié des réformistes et des sociaux-démocrates, le blocage du système en la matière est tel, la pression de l'extrême droite si intense, qu'il ne semble plus possible que le gouvernement cède sur la question. L'absence de réaction judiciaire et gouvernementale aux flatulences lepénistes sur les races « inégales » est éloquent. Ils sont tétanisés!

L'alternance politique que les socialistes attendent en 1998 à l'occa-

sion des législatives ne devrait peut-être même pas permettre de solution réformiste à cette question. Le PS est persuadé, des études statistiques sur l'opinion le lui disent..., qu'il doit garder sa ligne répressive. Pourtant, quelle autre manière de barrer la route à l'extrême droite que de participer à un mouvement social qui, en paroles et en actes, nie radicalement ses « valeurs », que d'affirmer l'égalité, non seulement en droit, mais aussi dans le champ économique et social? Quelle autre manière de l'affaiblir que d'amener de plus en plus de gens dans le camp de ses ennemis irréductibles?

La lutte risque d'être encore longue. Elle est peut-être plus proche de la défaite que de la victoire. Un des problèmes moindres n'est sans doute pas l'impatience elle-même des sans-papiers. Ainsi, plusieurs à Lille brûlent fin septembre d'engager une nouvelle grève de la faim, déconnectée des autres initiatives. C'est dérisoire face à l'ampleur du problème et tragique au vu des situations personnelles et des responsabilités des militants.

Un autre écueil sera sans aucun doute les forces de gauche et syndicales, pour le moment aiguillonées et poussées à la radicalisation par les sans-papiers. Mais jusqu'à quand? Jusqu'où iront-elles dans ce qui sera aussi un affrontement avec leur base, acquise pour partie aux idées de Le Pen, idées qu'elles-mêmes leur ont inculquées? Un dernier sondage donnait plus de 60 % des Français condamnant les récents propos de Le Pen sur « l'inégalité des races ». Encourageant (quoique...). Mais plus de 50 % se disaient d'accord avec certaines de ses idées! La gangrène gagne et il y a urgence.

Bertrand Dekoninck
Groupe Humeurs Noires - Lille.

(1) Adresse actuelle : 68, rue du Marché - 59000 Lille. A défaut, écrire au Réseau contre les Lois Pasqua et toutes les lois anti-immigrés, c/o MNE, 23, rue Gosset, 59000 Lille.



La cuisine lyonnaise à la sauce Barre

Lors de la tenue du G7 à Lyon, Barre et ses conseillers n'ont lésiné devant aucune dépense... Le fric des contribuables était là pour payer la débauche de luxe ignoble et stupide (éclairages inédits, fleurs, drapeaux, dépliants...). Mais la note est grosse et les Lyonnais devront la payer longtemps...

Pour cela, la municipalité n'hésite pas à s'attaquer à l'école et à la culture en cette rentrée scolaire. Concernant l'école publique, après avoir supprimé l'an passé les cours de langues au CM 1-CM 2 (licenciant au passage une quarantaine de profs vacataires), c'est désormais aux garderies et aux études du soir que la mairie s'en prend pour les rentabiliser... Ainsi, chaque parent désireux d'y inscrire ses gamins doit désormais fournir un certificat de son employeur avec ses horaires de boulot! Voilà donc le flitage municipal en place par le biais des enfants!

Il est bien connu que les sales chômeurs pourraient au moins s'occuper de leurs gosses (les Rmistes vont bien aller, eux, au boulot pour toucher leur salaire de misère!). De plus, le maire a décidé de limiter la création d'une étude du soir à trente enfants inscrits; pour en couvrir une deuxième, il en faudra cinquante... Tant pis pour le 31e ou le 35e... Sur quel critère le directeur d'école va-t-il sélectionner les trente possibles... - couleur de peau, niveau de salaires? S'il y a de la place dans une autre étude d'une autre école du quartier, vous pourrez toujours y mettre votre gamin (transformé ainsi en sac poule...). Les élus sont des démocrates républicains au cœur large n'est-ce pas?

Pour ce qui est de la culture musicale, là encore licenciements et sélection par le fric à Lyon. L'inscription au conservatoire régional de musique a triplé (1 700 F). Celle pour les conservatoires municipaux d'arrondissement n'a que doublé!

Concernant les profs, 87 licenciements d'intervenants vacataires sont prévus... et donc une centaine d'élèves à ce jour attendent... Mais leur colère et celle de leurs parents contribuables grondent (à suivre). « Optimisation nécessaire » dit la mairie, qui en fait, réduit les effectifs et sélectionne socialement (vieille chanson à l'air connu...).

Ces deux exemples montrent bien aux naïfs (certes, il y en a encore) ce qui découle des projets de destruction du service public d'éducation, livré aux mains des mairies ou du patronat local. Un retour pur et simple... aux « saigneurs » locaux.

Lors de la manif enseignante du 30 septembre, la Fédération anarchiste de Lyon a distribué 2 000 tracts qui, en plus d'une analyse de la situation de l'école aujourd'hui, dénonçaient ces pratiques municipales.

Jaime (Groupe Kronstadt) Lyon

abonnez-vous!

En bref

■ Le mercredi 16 octobre 1996, à 19 heures aura lieu au centre Georges Pompidou, salle Jean Prouvé, une table ronde sur « la fonction de l'école aujourd'hui ». Cette table ronde se déroulera dans le cadre de la journée « le temps des livres » et du centenaire de la naissance de Celestin Freinet

réunira Louis Legrand (auteur du rapport Legrand), Alain Bentolila (mouvement Freinet), Gabriel Cohn-Bendit (fondateur du lycée autogéré de St-Nazaire) et Jean-Marc Raynaud (initiateur de l'école libertaire Bonaventure).

■ Le Centre Ascaso-Durruti est en train de voir le jour à Montpellier. A l'initiative d'Abel Paz, il s'agit d'une bibliothèque d'archives, de documents et de livres.

L'ouverture du centre ne pourra se faire qu'une fois les travaux achevés, ce qui nécessite encore quelques frais. Vos dons sont donc les bienvenus. Centre Ascaso-Durruti, 25, rue Dezeuze, 34070 Montpellier.

■ TV BASTILLE, télévision d'artistes et de proximité présente le premier télé-ciné-club de la Bastoche. Samedi 12 octobre à 23 heures à l'AGECA 177, rue de Charonne 75011 Paris. Verre de l'amitié offert et entrée libre. Emissions de TV Bastille; Pascal Deux présentera son film « Constance ».

■ L'association des donateurs de voix des libertaires est en train de réaliser une biblio-

thèque sonore à l'intention des handicapés visuels. Celle-ci sera différente des autres pour son contenu et vous permettra de vous initier et de vous familiariser avec la pensée libertaire. Cette bibliothèque sonore sera composée d'ouvrages littéraires, politiques et philosophiques. Le devenir de celle-ci dépend de vous. Renseignements au 46 26 64 04 aux heures ouvrables ou bien à : Donneurs de voix des libertaires, 93 rue Jeanne d'Arc 75013 Paris.

■ Liberté à Brème, pièce de R.W. Fassbinder au Théâtre de la Huchette du 10 septembre au 31 décembre. 100 F au lieu de 160 F pour les auditeurs de Radio libertaire et les lecteurs du Monde libertaire.

■ Le numéro 2 du journal lillois « Les voix sans maîtres » est disponible contre cinq timbres à 3 F. 32 pages mettra de vous initier et de vous familiariser avec la pensée libertaire. Cette bibliothèque sonore sera composée d'ouvrages littéraires, politiques et philosophiques. Le devenir de celle-ci dépend de vous. Renseignements au 46 26 64 04 aux heures ouvrables ou bien à : Donneurs de voix des libertaires, 93 rue Jeanne d'Arc 75013 Paris.

■ Exposition (peinture, sculptures et documents) : « Autour de Bakounine : les anarchistes » du 10 au 19 octobre, du mardi au samedi, salle Bélian, 88, rue d'Havré (Institut supérieur d'architecture) à Mons.

De la décomposition à l'autodestruction

NOMBREUX sont les « enseignements » à tirer des événements yougoslaves de 1991-1995 pour tous ceux qui réfléchissent d'un point de vue libertaire et antiautoritaire.

Il est désolant d'un tel point de vue (qui se base sur la conviction que les décisions politiques des États ont pour adversaires naturels, et potentiellement antiétatiques, les classes exploitées et les couches opprimées) de constater que les divers peuples d'ex-Yougoslavie ont été utilisés « à fond » par leurs classes dirigeantes respectives comme des instruments pour qu'elles se maintiennent au pouvoir. Dans tous les cas, les appels à la solidarité ethnique et à la mobilisation armée pour la défense des « frères menacés » ont bien fonctionné, même si on ne sait pas jusqu'à quel point.

Après avoir fait subir à leurs peuples des souffrances énormes (jamais vues dans l'Europe durant les dernières décennies), les chefs d'État et de gouvernement responsables des massacres et de la purification ethnique, des destructions et des

exodes, apparaissent comme bien installés à leurs postes, sans que des formes de rébellion réellement dangereuses ne viennent troubler leur sommeil.

En fait, la guerre a renforcé les pouvoirs en place des diverses parties en lutte ; au point que même les dirigeants d'États instables ou sans reconnaissance officielle peuvent jouir d'un repos bien mérité, comme d'honnêtes citoyens. C'est le cas de Karadzic et du général Mladic, chefs de la république auto-proclamée des Serbes de Bosnie, qui sont poursuivis par le Tribunal international de La Haye pour crimes de guerre.

Il y a eu, bien sûr, des oppositions à la guerre dans les divers pays concernés, mais souvent elles ont été tournées contre les « autres », les adversaires tenus pour responsables des agressions ou des menaces.

On ne peut négliger ni les manifestations des pacifistes (surtout celles des groupes de femmes actifs en Croatie et en Serbie), ni la fuite de milliers de jeunes qui ont quittés le territoire yougoslave pour se réfugier

à l'extérieur et se soustraire à la guerre. Il n'a pas manqué de publications critiques et antiautoritaires comme *Arkzine* à Zagreb (organe de mouvement anti-guerre) ou *Feral Tribune*, hebdo satirique de Split, aux tons irrévérencieux et désacralisateurs.

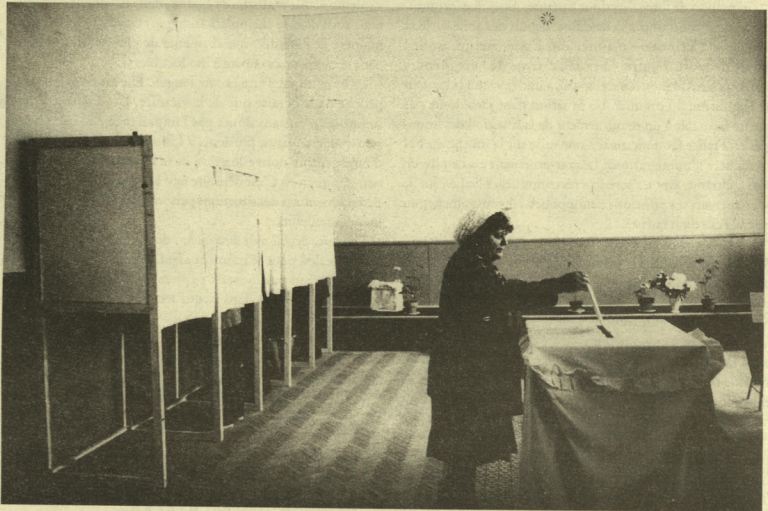
Il est sûr qu'il a existé et qu'il existe une partie de l'opinion qui est

et a publié quelques ouvrages. Il s'agit surtout d'une résistance circonscrite aux milieux intellectuels urbains de la capitale et de quelques autres villes.

Une violence sous-jacente

Un autre thème de réflexion touche à la violence qui était sous-jacente à

gulières et régulières des Tchetsniks (guérilleros monarchistes initialement antinazis mais devenus collabos par anticommunisme en 1941-1945) ; et enfin des invocations à Allah des musulmans et aussi de l'arrivée de milliers de guérilleros musulmans qui a accompagné le renforcement de l'armée bosniaque. Il y a un élément des événements



Par-dessus les murs du nationalisme et de la guerre

LES ANARCHISTES de Serbie et de Croatie ont distribué un journal sous ce nom (Par dessus les murs) à travers l'ex-Yougoslavie. Il y est écrit que ce pays « était une dictature, un régime autoritaire et bureaucratique qui bafouait les libertés... Notre autogestion abondamment glorifiée était encore une autre illusion ; les travailleurs avaient-ils la possibilité de s'associer librement, de produire et d'échanger leurs biens en les faisant bénéficier à tous? Non.

« D'autre part nous ne devons pas avoir d'illusions maintenant sur la chimère du capitalisme occidental, qui ne vaut pas mieux, le « libre marché » est juste un autre fantôme obéissant aux intérêts des riches et des puissants. Ses fondements sont la compétition sauvage et l'exploitation de l'homme par l'homme et de la nature par l'homme. Cela apporte richesse et privilèges à une minorité et répression, pauvreté, faim à la majorité.

« A cause de l'effondrement de la Yougoslavie, beaucoup de fonctionnaires d'État furent laissés sans allocations. Ceux qui avaient toujours voulu le pouvoir mirent en place le moyen de réaliser leurs ambitions déguêlées : les nouveaux pays nationalistes sont nés de cette volonté de pouvoir... L'affrontement de leurs appétits acérés provoquèrent la guerre. Ils furent ceux qui peignirent le portrait d'un ennemi agresseur. Seule la façade idéologique changea... Derrière cette façade, l'énorme besoin d'être au pouvoir à n'importe quel prix, lui, ne changeait pas.

« Nous devons enlever le voile qu'ils ont mis sur nos yeux : notre ennemi n'est pas un Serbe, un Croate ou un Musulman. Mais les agresseurs et les occupants sont les États, tous les États, et les « maîtres », les leaders politiques, les militaires et les cléricaux. Les victimes sont tous les exploités, les travailleurs, les chômeurs, les retraités et les étudiants sans regarder à quelle nationalité ils appartiennent. La réelle solidarité s'est exprimée à travers l'action directe contre les causes de la guerre. Tout le reste est manipulation... un essai d'imposer une « paix armée » qui se comprend mieux elle aussi dans l'actuelle folie nationaliste.

« Jusqu'à présent, les pouvoirs nous utilisaient pour leurs sales jeux, nous apportant guerre, mort, violence, chômage, dénuement, et désespoir. Assez! Rebelletons-nous!

« Nous voulons abolir toutes les armées, nous opposer à tous ceux qui sont au pouvoir, mettre hors d'état de nuire ceux qui utilisent la guerre pour obtenir et maintenir leur pouvoir.

« Nous voulons regagner le contrôle de nos vies pour créer une société sans État, sans frontières, sans exploitation, une société basée sur la libre association entre des individus libres afin que chacun de nous puisse subvenir à ses besoins. Ne soyons pas en paix avec ceux qui veulent la guerre! »

Libertarian Labor Review n° 19

consciente de la duperie étatique généralisée, mais elle semble peu confiante dans les possibilités réelles de changer le cours des choses.

A Belgrade, au printemps 1992, des manifs de masse contre la guerre se sont déroulées, avec l'occupation pendant plusieurs jours du centre ville et des affrontements avec la police. La gestion politique de telles initiatives était fermement contrôlée par d'autres nationalistes (que ceux au pouvoir), les amis de Vuk Draskovic, un des initiateurs de la radicalisation nationaliste de 1990-1991.

Les critiques contre Milosevic ont été répétées dernièrement, et avec des motifs fondés : l'abandon des Serbes de Krajina à leur destin pendant l'été 1995, quand les troupes croates ont repris le contrôle de la zone, quasiment sans coup férir. Dans un tel contexte, de longues colonnes de réfugiés serbes, cette fois-ci, cherchaient refuge à des centaines de kilomètres de chez eux.

Ces positions (celles des nationalistes de Draskovic), qui n'avaient à proposer comme alternative politique que la continuation de la guerre et le refus du compromis avec les Croates, ont fusionné, pour des motifs électoraux, avec une partie du mouvement (anciennement) pacifiste des femmes, donnant naissance à une opposition à peine modérée par quelques formules de type démocratiques.

Dans la capitale serbe, s'est constitué un groupe d'intellos qui refusent, aussi bien le nationalisme, qu'il soit modéré ou non, que le bellicisme diffus des médias asservis au pouvoir : c'est le groupe de Belgrade qui anime quelques revues

l'intérieur de la société yougoslave, apparemment évoluée et civilisée. Dans les zones rurales, en particulier, est resté présent le souvenir des tueries de la Seconde Guerre mondiale, en même temps qu'une longue tradition d'attitudes « dynamiques », du nom du territoire montagneux qui borde l'Adriatique. Dans ces villages, qu'ils soient musulmans ou serbes, de nombreuses questions se résolvèrent, depuis des siècles, avec des méthodes violentes, expéditives et « viriles » et ces habitudes n'ont pas cessé sous le régime socialiste titiste. Au contraire, le régime avait délibérément valorisé de telles attitudes, leur offrant la possibilité de se manifester au sein des institutions officielles du parti, de la police, de l'armée : l'État avait codifié et régulé, au-delà d'une modernisation de façade, tout ce qui existait à « l'état naturel » de machiste, de violent et de brutal.

Le rôle des religions mériterait une analyse spécifique : sans les trois grandes fois et surtout sans les institutions des trois cultes monothéistes (deux chrétiens, catholique et orthodoxe, et un musulman sunnite) les capacités de mobilisation des armées auraient été infiniment moindres.

A ce propos, il faut se souvenir non seulement des déclarations du pape sur « ses chers fils » (croates), des fréquents et providentiels miracles de telle ou telle Madonne, de l'appui catholique au parti de Tudjman (président croate et chef du HDZ, Union démocratique croate, au pouvoir, droite catho nationaliste) ; mais aussi des bénédictions faites par les popes orthodoxes aux troupes irrè-

yougoslaves qui devrait faire réfléchir même ceux qui sont convaincus de la crédibilité du pouvoir étatique. Pour justifier leur domination sur des populations d'ethnies diverses, tous les États de la région ont invoqué le principe de la souveraineté nationale (la Serbie pour le Kosovo, la Croatie pour la Krajina, la Bosnie pour les zones où vivaient des Serbes).

Pour appuyer leurs projets d'expansion, ces mêmes États ont proclamé le principe de la supériorité du droit des populations par rapport à la souveraineté territoriale (la Serbie pour la Krajina et la Slavonie ; la Croatie pour l'Herzégovine peuplée de Croates qui ont proclamé l'autonomie de l'Herzeg-Bosnia ; seule la Bosnie, à cause de sa faiblesse militaire, n'a pas pu appliquer ce principe au Sandjak, partie de la Serbie habitée par des musulmans).

Cela démontre, plus que toute analyse historique et théorique, que les intérêts des États ne se fondent pas, aujourd'hui comme hier, sur des valeurs hautement proclamées mais sur les opportunités qui se présentent le moment venu.

Les principes humanitaires de l'ONU eux mêmes, ont montré combien ils comptaient peu quand les troupes, envoyées pour défendre un simulacre de paix, ont laissé se poursuivre le massacre presque sans intervenir.

Aujourd'hui, l'accord de paix signé à Dayton (USA), en novembre dernier, paraît avoir posé les bases d'une conclusion de la guerre. En fait la raison qui a poussé les USA à faire aboutir cet accord répond, purement et simplement aux nécessités de la campagne ●●● page 5

La WSA-AIT lance une campagne internationale d'aide à la Awareness League nigérienne

En dépit des efforts continus de la dictature militaire nigérienne pour réduire au silence toute opposition, la Awareness League continue à mener ses activités. La Awareness League a pour objectif de créer un mouvement de masse capable de combattre pour l'autogestion des travailleurs et des paysans et pour le socialisme libertaire.

LAL ne doit pas seulement endurer les souffrances causées par la répression gouvernementale, ses adhérents ont aussi à lutter contre les effets du chômage et de la pauvreté dus à la politique d'austérité, une austérité qui a été imposée au peuple nigérien par la dictature militaire, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

La WSA-AIT, en coopération avec la Awareness League, a initié une campagne internationale afin d'assembler un minimum de 2000 dollars dans le but de permettre à l'AL d'acquiescer un ordinateur et d'autres équipements. L'AL projette de « se servir de l'ordinateur pour composer et publier plus facilement courrier, journaux, affiches, tracts, et tout autre matériel destiné à l'éducation politique et à l'instruction ». L'AL considère qu'une telle aide lui serait d'un grand secours.

La WSA-AIT diffuse cet appel dans l'espoir que tous viendront en aide à la Awareness League. Votre soutien matériel est crucial, il aidera au combat pour la liberté, l'autogestion et le socialisme libertaire au Nigeria comme à travers l'Afrique.

Durant toute la durée de la campagne, des rapports périodiques concernant sont avancés seront publiés. Envoyez vos dons à l'adresse ci-dessous :

Workers Solidarity Alliance - IWA
339 Lafayette Street, Room 202
New York, NY 10012, USA.

Secrétariat aux Relations internationales de la Fédération anarchiste

L'affaire Mumia Abu-Jamal, le bénéfice du doute?

« **M**on nom est Mumia Abu-Jamal. Je suis journaliste. Je suis un mari, un père, un grand-père et un américain-africain. Je vis dans le « lotissement immobilier » qui connaît la croissance la plus rapide en Amérique. En 1981, j'étais reporter à WUHY (radio) et président de l'Association des journalistes noirs. Actuellement, je suis écrivain et chroniqueur sur une radio publique. Cela fait onze ans que je réside dans le couloir de la mort en Pennsylvanie. Branchez vos postes et écoutez mes bulletins en direct du couloir de la mort ».

L'enregistrement de la voix off de Mumia Abu-Jamal ouvre le documentaire de John Edginton sur des images de barbelés avec des rasoirs. Un enregistrement interdit d'antenne en 1993 après les protestations de la police de Philadelphie.

Un policier tué... l'arme de calibre 38 trouvée à terre qui ne correspond pas à la balle meurtrière... un journaliste américain-africain accusé et condamné à mort... quinze années dans le couloir de la mort... une des affaires les plus troubles sur fond de classe et de racisme.

Mumia Abu-Jamal, surnommé la « voix des sans voix » est condamné à mort en juin 1982, après un procès inique, pour s'être élevé contre le système raciste et inégalitaire qui sévit aux États-Unis. Les véritables charges qui pèsent contre lui sont ses convictions politiques et son passé de Black Panther. Un flic blanc est descendu une nuit de 1981 dans Locust Street, Mumia se trouvait là. Il n'en faut pas plus pour qu'il soit le coupable désigné. Un cas exemplaire de justice de classe. Il est Américain-Africain, journaliste engagé et ne possède pas les millions de dollars qui lui permettraient de se payer les meilleurs enquêteurs et les équipes de juristes très médiatiques. Alors, à l'issue d'un procès bâclé où le juge Sabo, recordman aux États-Unis des « envois » sur la chaise ou à l'injection létale, il est expédié dans le couloir de la mort. Depuis deux ans, l'affaire Mumia Abu-Jamal est connue et mobilise l'opinion publique sur le plan national et international. Il clame son innocence mais on lui refuse la procédure d'appel et ses témoins sont rejetés. En revanche, les témoignages obtenus par l'intimidation contre lui ne sont jamais

remis en question. La parodie de justice est totale, ouvertement... cyniquement.

En direct du couloir de la mort (1). Un témoignage contre la barbarie d'un « appareil de répression raciste », contre l'« État qui criminalise les activités des activistes politiques pour les réduire au silence », un système qui érige la peine de mort en argument électoral. « Peu importe que sur les dix États ayant les taux de meurtres les plus élevés, huit connaissent aussi le plus grand nombre d'exécutions, ces exécutions qui ont un prétendu effet dissuasif ». Dans sa prison aseptisée, Mumia Abu-Jamal reste le militant qui accuse un système arbitraire.

La mobilisation nord-américaine et internationale a permis, en août 1995, de surseoir à son exécution. Les comités et les associations n'ont cessé de dénoncer la « croisade contre Jamal » menée par la police de Philadelphie. Mais la révision du procès se heurte à la violence étatique et juridique. Le juge Sabo a confirmé la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal et rejeté la requête de réouverture du procès. C'est un « lynchage légal ».

Le cas de Mumia Abu-Jamal est emblématique de la justice de classe et des conditions carcérales des prisonniers politiques aux États-Unis. « J'ai des petits enfants et ne les ai jamais touchés. Je ne les ai vus qu'à travers cette glace de plexiglas. Je pense que ce système, imposé aux gens par l'intermédiaire de ses prison, a pour but de les séparer, non seulement de ceux qu'ils aiment, mais aussi de les séparer d'eux-mêmes, dans le sens où il aliène. Il vise à détruire la conscience de soi jusqu'à ce que l'on meure littéralement. Avant de mourir dans sa chair, on est mort dans sa tête ».

Christiane Passevant

Vendredi 11 octobre à 19 h 30 : projection à la librairie du Monde libertaire du documentaire « L'affaire Mumia Abu-Jamal. Le bénéfice du doute? » réalisé par John Edginton (V.O., traduction disponible en photocopie). La projection du film sera suivie d'un débat avec Julia Wright du C.S.P.P. (Comité de Soutien aux Prisonniers Politiques aux États-Unis).

(1) Mumia Abu-Jamal. En direct du couloir de la mort - Éditions La Découverte. Une partie du prix du livre est reversée pour la défense de Mumia Abu-Jamal.

De la décomposition à l'autodestruction

suite de la page 4

électorale de Clinton. Les éléments du processus de paix dépendent des arrivées de dollars américains et de la bonne volonté des armées en présence. Le but est de trouver une voie de sortie valable à court terme. Il est possible que comme pour la Palestine et l'Irlande du Nord, les conquêtes diplomatiques montrent vite leur visage artificiel. Entre temps, les informations récentes confirment que Sarajevo a définitivement cessé d'être une ville multi-ethnique; que les maisons restituées par les Serbes en fuite sont à présent des amas de ruines; qu'en fait la politique de purification ethnique continue, même si il n'y a plus de batailles comme il y a quelques mois.

Paix armée

Le soupçon qu'il y ait eu un accord pour le moins substantiel entre Tudjman et Milosevic, sur la base du renforcement du leadership nationaliste des deux parties impliquées, semble recevoir plus de confirmations que de démentis. De son côté, l'OTAN, qui a pris la relève de l'ONU, voit en son sein la présence de troupes des deux pays qui ont eu, entre 1941 et 1945, de grandes responsabilités dans les massacres ethniques de l'époque : l'Italie et l'Allemagne ont envoyé aujourd'hui leurs soldats sous le

couvert de la défense de la paix; elles ont ainsi exprimé un grand intérêt pour les Balkans, un intérêt qui pourra se réaliser par des moyens pacifiques (voir les gros contrats en vue pour la reconstruction) ou bien avec des moyens militaires. De son côté, la Russie a décidé de reprendre, officiellement, ses ventes d'armes à la Serbie. La Turquie et les pays arabes, de concert avec les USA, ont lié d'étroits rapports de collaboration avec l'armée bosniaque. D'autre part, ici comme ailleurs, la paix armée permet à tous les protagonistes de poursuivre leurs affaires.

Dans les premiers mois du conflit, on pouvait croire à la possibilité d'une sortie rapide de la guerre suite aux pressions des populations, au mécontentement de la base, qui pouvait compter, de manière hypothétique il est vrai, sur les millions de gens n'appartenant à aucune ethnie, puisqu'ils étaient liés par leurs liens familiaux aux différentes ethnies. L'évolution politique a peu à peu marginalisé, et aujourd'hui quasiment réduit à néant, cette espérance politique et humaine.

Le chemin vers la reconstitution du tissu inter-ethnique, vers la solidarité entre les opprimés, vers la formation d'un mouvement populaire libertaire apparaît long et difficile. Il semble une des rares voies possibles pour aller au-delà des décombres

culturelles et politiques comme matérielles accumulées au cours de ces quatre douloureuses années de guerre.

Les solutions électorales et démocratiques se sont payées et se payent par l'acceptation du nationalisme et de la massification dominants. Les propositions diplomatiques internationales subordonnent les populations aux intérêts des grandes puissances qui se répartissent les zones d'influence. Les accords entre les chefs d'État de la région balkanique révèlent les ambiguïtés et les ambitions cachées des signataires.

En même temps, augmente le nombre des installations militaires des États occidentaux qui devraient protéger les zones à risque et qui en réalité multiplient les risques de tension et d'affrontement : de la Macédoine à l'Adriatique et de la Bosnie à l'Albanie.

Tribalismes et étatismes, intégrismes et néo-fascismes renforcent leurs dominations sur les peuples balkaniques, victimes mais aussi en partie complices du triomphe de l'ethnocentrisme, de l'homogénéisation

forcée, de l'obligation d'appartenir à une entité collective obsessive et totalisante.

Une violence programmée

Le système des aides humanitaires ne contribue pas à changer la suffoquante réalité. Au contraire, son pouvoir de subordination, de soumission et de dépendance a fini par affaiblir toute possibilité de changer le cours des choses, en habituant beaucoup de gens à attendre l'arrivée de quelqu'un qui résolve, à leur place, les questions les plus urgentes et essentielles. A l'inverse, il faudrait développer les structures productives dans le but de reprendre des rythmes et des logiques liés aux besoins essentiels des gens et à la valorisation des ressources humaines et naturelles existantes.

Pour citer le cas italien, les aides, contrôlées par des firmes plus ou moins gouvernementales, ont cherché à faire oublier d'autres « cadeaux » venant d'Italie comme les tonnes de mines antipersonnel disséminées dans la région par les riches clients de l'exportation trico-

lore, mines qui font apprécier à ceux qui les touchent le « made in Italy ». Peut-être que c'est seulement dans une valorisation des êtres humains dans leur singularité, des individualités, au-delà et contre les homogénéisations, dans une remise en valeur des diversités individuelles après la dictature des uniformes et des drapeaux qu'on peut entrevoir la sortie du tunnel des assassinats et des viols, des tortures et des fosses communes, des massacres et des destructions à grande échelle. Outre ces événements, à leur façon spectaculaires, la tragédie a pris l'aspect plus modeste, mais non moins dévastateur, des suicides et des décès anticipés des vieillards, des toxicomanies et des folies, des mille formes que la violence peut prendre quand elle se retourne contre des sujets faibles, entraînés et utilisés par les sujets forts qui ont programmé et déchaîné une telle violence.

Claudio Venza article extrait de *Germinale*, journal anarchiste de Trieste (Italie), n° 70, mai-août 1996. Traduction : Relations Internationales FA.

abonnez-vous! • abonnez

antimilitarisme

S'insoumettre, désobéir...

ENCORE DES INSOUMIS EN PROCÈS ! Une nouvelle vague de réfractaires va devoir répondre de divers délits liés au service national. Parmi eux, des objecteurs-insoumis auront à défendre leur droit à l'objection de conscience, leur liberté d'opinion. L'antimilitarisme est au cœur de leur combat mais, pour le juge, l'affaire n'est pas simple. Qu'est-ce qui légitime ces poursuites judiciaires ? Histoire d'une séparation, de l'incompréhension à la rupture du dialogue et enfin à la rupture entre l'État et ces citoyens.

L'armée, toutes les armées du monde, font chaque jour la preuve de leur nocivité. Violence, génocide, ingérence, impérialisme, elles concentrent tous les maux de l'humanité. Une armée se met au service de celui qui la commande, mais elle intègre son chef suprême. Plus qu'autonome, elle est autocratique. Elle est surtout le plus simple instrument de domination d'un État sur un peuple. On comprend aisément que coercition et arbitraire font partie de sa nature punitrice. Comment ne pas condamner cette institution ? En pratique, les antimilitaristes s'efforcent de ne pas participer à son action.

La conscription est un devoir national. Les antimilitaristes peuvent échapper au service militaire grâce à l'obtention d'un discutable statut d'objecteur de conscience. Objecteurs, ils le sont. Mais ils sont toujours concernés par la conscription, qui prend pour eux la forme d'un service civil. Ce dernier n'a aucune utilité pour la défense nationale ; et pourtant, il y est intimement lié : c'est la raison d'être de l'« appel », les services civils n'étant que des services de substitution (pour l'ensemble des appelés, la norme reste de servir dans l'armée). Les antimilitaristes condamnent donc généralement la conscription qui suppose l'existence du service militaire. Certains prennent le risque de s'insoumettre.

Refuser de répondre à l'appel est illégal. L'État constate le délit et agit en conséquence : il juge et incarcère. La chose jugée est difficile à cerner : on ne peut pas séparer l'acte d'insoumission de son mobile car le second contient entièrement le premier. L'insignifiance de l'acte, la disproportion entre la sanction pénale prévue et la gravité apparente du délit montrent clairement que c'est le mobile qui est condamné. Parce que ce mobile est idéologique, l'insoumission est un délit d'opinion. L'insoumis ne fait pas son devoir (ce qui est obligatoire), mais le plus répréhensible, c'est qu'il refuse de l'accomplir (ce qui est interdit).

Il arrive qu'un citoyen transgresse une loi pour adresser au législateur une doléance désespérée. La justice est plus clémente dans ce cas, et ce mobile-là atténue le verdict. L'insoumission fait exception. Bien plus de défendre des frontières ou un sanctuaire contre un ennemi extérieur, la conscription a pour fonction de cimenter la cohésion nationale. Par-delà le brassage de jeunes gens d'une même classe d'âge, c'est le mariage entre le citoyen et la nation qui est ritualisé. Celui qui refuse la conscription ne se situe plus à la lisière, mais en dehors du droit.

Cette transgression suprême lui est absolument interdite. Le lien social est une union qui suppose le consentement, mais il est défendu de ne pas consentir.

L'armée n'est pas seulement le produit de l'État, elle en est aussi son reflet. La République traite ceux qui la délaissent ou la repoussent de la même manière qu'une armée traite ses déserteurs. Mariage forcé, divorce interdit, la logique de l'ordre républicain est une logique totalitaire. La liberté d'opinion ne concerne que le domaine privé, le citoyen doit être fidèle aux principes républicains. Le lien social est un lien affectif, intime. L'insoumission est avant tout un crime par la pensée, dont la nation se déclare la victime. Le citoyen n'a droit qu'à une alternative : aimer et se dévouer ou haïr et s'exposer à une juste vengeance. La République est une terrible soupinière.

Refuser cette logique, c'est refuser l'ordre républicain. Et parce que l'État est despotique, refuser c'est déjà désobéir. La désobéissance civile commence dès que l'on cesse d'être convaincu de l'opportunité du lien qui nous unit à la nation. L'insoumis commet le crime d'adultère : il trompe, parjure ; il veut renégocier son contrat, changer de société. L'État ne peut l'accepter car lui-même repose sur la transcendence de la loi, qui n'est pas négociable. Son contrat est une révélation, pas un compromis.

Le problème de la conscription est symptomatique. Il révèle la nature du système politique que nous subissons. Au-delà du service national, l'insoumission est une pratique qui engage la vision que nous avons de l'État, elle implique le refus d'un modèle. On rencontre d'ailleurs de nombreuses occasions de désobéir, ce qui signifie que l'insoumission ne disparaîtra pas avec la conscription.

Jérémy Gilbon - Groupe Albert Camus

Soutien mode d'emploi

Thomas Santini, objecteur insoumis, passe en procès le mercredi 16 octobre prochain au Palais de justice de Toulouse. Laurent Gros, Renaud Rio, Matthieu Barbaroux, tous trois déserteurs, et Lionel Raymond lui aussi insoumis, sont également poursuivis par les autorités judiciaires.

La Fédération anarchiste, parce qu'elle est résolument antimilitariste et favorable à l'abolition pure et simple de toute forme de conscription, soutient les réfractaires en butte à la répression.

Le procès qui va se dérouler est hautement symbolique. Il survient en effet alors que l'abolition du service militaire est à l'ordre du jour ! La conscription a beau être une institution moribonde, les réfractaires sont toujours poursuivis et passibles de lourdes peines d'emprisonnement. Notre soutien, votre soutien ne doit pas leur manquer. C'est une question de liberté !

Fédération anarchiste

Vous pouvez :

- Faire signer, le plus vite possible, la pétition (à demander au comité de soutien) et la renvoyer (si possible avant le 13 octobre) à l'adresse suivante :

Comité de soutien de Thomas Santini,
5, rue Sainte Catherine,
31400 Toulouse
Tél. : 61 52 14 62 ; Fax : 61 25 21 02.

- Écrire au président du tribunal correctionnel pour lui demander la relaxe de Thomas Santini et l'arrêt des poursuites à l'encontre de tous les réfractaires. Les lettres personnelles semblent avoir plus de poids.

Important : envoyez un double au Comité de soutien !

Adresse : M. le Président du tribunal correctionnel
chambre spécialisée en matière militaire
audience du 16 octobre
Tribunal de grande instance
place du Salin,
31000 Toulouse.

- Venir au procès le 16 octobre à 8h30, place du Salin, à Toulouse.

- Envoyer des sous : un procès coûte cher. Outre les frais de justice, il faut régler des frais d'envois, de téléphone, de photocopies, etc. Envoyez vos chèques au comité de soutien (ordre Thomas Santini, ou APOC avec la mention comité de soutien Thomas Santini).

Déclaration de Thomas Santini, poursuivi pour le délit d'insoumission en temps de paix

CE N'EST PAS sans une réflexion approfondie que j'ai décidé, en décembre 1994, de m'insoumettre au service national. Je savais alors ce qui m'attendait et les risques que j'encourais. L'imminence d'un procès ne me prend donc pas au dépourvu.

Je refuse d'effectuer le service militaire, comme le service civil, et assume le caractère illégal de mon acte. Depuis quelques années, une formidable opération de propagande tente de modifier la vision que nous avons de notre armée. Officiellement, il n'est question que de défense, les soldats stationnés hors du territoire se cantonnent à des tâches humanitaires et ne se battent que pour sauvegarder les intérêts vitaux de la France. Quant aux appelés, ils sont, eux, les garants de la cohésion nationale.

Comme beaucoup d'autres, je ne suis pas dupe. L'armée reste pour moi le principal instrument de domination des puissants sur les plus faibles et constitue partout le dernier rempart contre lequel se heurtent les révoltes populaires même pacifiques. De plus, le recours à la violence militaire ne fait à mon sens qu'enterrer des problèmes qui ressurgissent toujours à moyen ou long terme. En conséquence, je refuse d'intégrer cette institution où les libertés fon-

damentales de l'individu ne sont pas respectées et où le principe même de démocratie n'a pas droit de cité. Demander à être reconnu comme objecteur de conscience est une évidence qui s'est imposée à moi.

Le statut d'objecteur implique un service civil de vingt mois. Je ne reviendrais pas ici sur les injustices de ce service (durée double, droits restreints, etc.). Le fond du problème n'est pas là. Ce service civil n'a pas d'existence propre, il découle obligatoirement du service militaire, sans lequel il n'aurait aucune raison d'être.

Si je me contentais de refuser le port personnel des armes, je pourrais bien sûr accepter de payer en échange de ma non-participation à l'effort militaire national. Condamnant plus globalement l'armée dans ses actions et son fonctionnement, je ne peux accepter l'idée d'un service civil de remplacement. En refusant d'aller à l'armée, je n'ai aucunement l'impression de porter préjudice à la société française, bien au contraire. Je ne vois donc pas pour quelles raisons je devrais être contraint d'offrir vingt mois de travail à mon pays.

Je tiens à me justifier quant à l'aspect illégal de mon action. Certes, je pourrais me battre dans le cadre législatif classique pour tenter de modifier les lois mais face à l'ins-

titution indéracinable qu'est l'armée, un débat de fond remettant en cause son fonctionnement ne peut avoir lieu. La grande muette n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, prête à se remettre en question et l'État républicain ne touchera pas à l'un de ces principaux piliers sans un énorme rapport de force. De plus, l'histoire fourmille d'exemples où de grandes avancées politiques ou sociales sont le résultat de luttes illégales (le statut d'objecteur est d'ailleurs lui aussi le fruit de bon nombre de délits, au moment de la guerre d'Algérie). Ce n'est, bien sûr, pas là une raison pour systématiquement contourner les lois, mais admettons que l'action illégale n'est pas toujours le fait des ennemis de la démocratie.

Je n'ai rien à gagner en risquant un an de prison pour insoumission. Nombreuses ont été les propositions de services civils intéressants, enrichissants, et peu contraignants. Il m'aurait été facile de passer vingt mois, certes mal payé, mais fournissant un travail minime dans une association agréable. Pour celui qui connaît bien les rouages de la vie associative, le service civil peut n'être qu'une formalité. Quel peut donc être mon intérêt personnel à le demander. Chacun pourra admettre, qu'il soit ou non d'accord avec ma

démarche, qu'elle a au moins le mérite d'être de bonne foi.

Je me présenterai donc le 16 octobre devant le tribunal de Toulouse pour répondre du délit d'insoumission, alors même que la conscription est vouée à une mort prochaine.

Par ce procès ridicule, l'État nous démontre une fois de plus qu'il n'entend pas abandonner la répression face à ceux et celles qui, en refusant l'ordre militaire, combattent à leur manière pour plus de libertés.

Thomas Santini

A LA PETITE SEMAINE

Nicole et Marc

Qui dira le drame cornélien vécu par un patronat français mis en demeure de choisir parmi ses bons élèves le lauréat de son prix de bonne conduite ?

Deux candidats d'égal mérite du syndicalisme de savoir-vivre se montraient dignes d'obtenir la présidence convoitée de l'UNEDIC. Se sachant chouchoutée depuis le mouvement revendicatif de décembre dernier, qui la vit courber l'échine en un moment où un premier ministre inflexible ne tolérerait que cette attitude, Nicole la crâneuse affichait depuis des airs de parvenue consciente de sa lourde responsabilité dans l'indispensable nécessité sociale de museler toute contestation ouvrière. Son concurrent, craignant à juste titre de ne pouvoir combler son retard dans l'accumulation des garanties de docilité nécessaires à l'obtention de la récompense, s'était mué récemment en Marc la menace, envisageant clairement, par dépit préalable et non par conviction, de recourir bientôt à un "syndicalisme de contestation".

Marc ou Nicole, Nicole ou Marc ? Terrible rivalité de laquais que leurs maîtres embarrassés se devaient d'arbitrer.

Nicole a gagné. Marc est défait. Satisfait ou dépités, travailleurs anesthésiés et complices intéressés du syndicalisme chloroformé se réjouiront, côté CFDT, d'être un peu plus intégrés et donc muselés, ou se lanceront, côté Force Ouvrière, dans une frénésie contestataire annoncée qui ne devrait pas, qu'on se rassure, déprimer les marchés.

Floral

Terreur à la tarte

Affranchissons les ami(e)s du groupe Milly Witkop de Nantes qui ont évoqué la semaine dernière l'attentat pâtisseries du dimanche 8 septembre dans la cathédrale de leur cité. Noël Godin, « l'entarteur belge », avait revendiqué "l'ouragan" crémeux et biscuité contre les clergymen, à l'occasion des dix ans de la station catholique Radio Fidélité. *France Soir* à sa une, *Libération*, *Charlie Hebdo*... ont assez largement rendu compte de l'opération-commando exécuté par quarante-cinq réfractaires (1) à l'ordre moral hyper réactionnaire.

Le Gloupier n'a pas pu concrétiser son noir dessein fomenté de longue date : élabousser le pape de chantilly lors de sa visite officielle dans l'hexagone. Partie remise?... Dans *Mémoires d'un entarteur. Crème et châtimement* (2), Noël Godin, interviewé par Marc Cohen, narre quelques-uns de ses forfaits destinés à ridiculiser "les pompeux cornichons et croûtons" de l'establishment artistique, politique et médiatique. Parmi ses victimes célèbres, Marguerite Duras, la première à subir en 1971 la tornade blanche sucrée, Jean Delannoy, Jean-Luc Godard, Bernard-Henri Lévy (à quatre reprises), Patrick Bruel, Hélène Rolles, Pascal Sevran, Patrick Poivre d'Arvor, Jean-Pierre Elkabbach, Daniel Toscan du Plantier (le 18 mai dernier au Festival de Cannes). Le cinéaste Jan Bucquoy, réalisateur de *La Vie sexuelle des Belges*, sorti au printemps 1995, prêta son concours à ce dernier guet-apens. L'an passé, il avait blanchi Philippe Douste-Blazy.

Non seulement Noël Godin a maints tours pendables dans sa hotte, mais il possède également une plume des plus allègres de même qu'un talent de documentaliste hors pair. La lecture de son *Anthologie de la subversion carabinée* vous en convaincra. L'édition revue et complétée, publiée en février 1996 chez L'Âge d'homme à Lausanne (le précédent jet remonte à 1988), comporte en 119 chapitres ou entrées sur 828 pages une « association de textes résolument malfaitteurs », auxquels l'auteur a annexé 2 559 références bibliographiques « sagouinement tendancieuses » et au « coefficient de toxicité rava-cholesque » avéré. Si l'on s'étonne par exemple de trouver Camillo Berneri et Abel Paz sur la même liste d'« historiens choupaïa » que Paul Rassinier, un des maîtres penseurs des « négationnistes », la dégustation, en tranches, de ce pavé peut susciter un légitime ravissement tout en contribuant à l'enrichissement de notre culture générale.

Parmi la multitude de dynamitantes citations qui mettent "mariollement les yeux en face des troubles", en voici quatre :

« Je me suicide chaque fois que je consens à obéir à des hommes et à des lois qui m'oppriment. Je me suicide lorsque je porte à un individu par le geste du vote le droit de me gouverner pendant quatre ans... Soyons désireux de connaître toutes les jouissances, tous les bonheurs, toutes les sensations... » (Albert Libertad - *La joie de vivre*, 1907).

« Et plus nous irons de l'avant dans la modernité, plus vite nous vieillirons. Les microprocesseurs, la télématique, le nucléaire, c'est déjà une gérontique » (Marcel Moreau, *Kamalalam*, 1982).

« Toute forme de discipline, de règle et de pédanterie répugne à la noblesse sincère de notre moi inquiet, vagabond et rebelle... » (Renzo Novatore, *Il Liberario*, 1919).

« Faites en sorte d'obtenir ce que vous aimez, sinon vous serez forcé d'aimer ce que vous obtenez » (Georges Bernard Shaw, *Breviaire du Révolutionnaire*, 1903).

René Hamm

(1) Chiffre communiqué téléphoniquement par l'inspirateur de ces basses œuvres!

THEATRE

La Décharge. Richard Martin- Léo Ferré

Comme chaque année Richard Martin rend hommage à Léo Ferré dans cette forteresse qu'est le théâtre Toursky à Marseille. Les murs ici sont imprégnés de la poésie de Léo tant il a été présent pour soutenir l'ami, le frère, le compagnon Richard, mais aussi pour la fête et la création. Léo disait lui-même avec le ton qu'on lui connaissait : « il y a deux lieux en France où je ne signe pas de contrat c'est au TLP chez Hervé Trinquier et au théâtre Toursky chez Richard Martin. » L'amitié c'est bien plus fort que les contrats et la complicité entre Ferré et Martin déboucha sur la mise en scène d'une pièce : *L'Opéra des rats* en 1983, pièce de Richard Martin dont Léo Ferré a écrit les dialogues. Ferré à propos de *L'Opéra des rats* disait alors : « Cette pièce de Richard Martin dont j'ai écrit les dialogues part d'une poubelle pour aller, je le souhaite, dans la tête des gens intelligents qui n'ont pas l'outrecuidance de confondre de la merde avec le cœur ».

1996 : treize ans plus tard, l'actualité de cette pièce est encore brûlante. L'écart entre les riches et les pauvres s'agrandit, le nombre de chômeurs ne cesse de croître surtout dans la cité phocéenne où les exclus croient trouver l'eldorado. La création souvent n'évoque guère cette problématique contemporaine. L'attitude de Richard Martin est tout autre

avec sa pratique ancrée dans le social et dans le quartier de Saint-Mauront qui est assez défavorisé. Ainsi la nouvelle version de *L'Opéra des rats* « la décharge » partira du quartier avec la formation de vingt stagiaires du quartier aux arts du théâtre pendant quatre mois. La seconde phase a vu l'intégration de ces jeunes à une équipe de comédiens professionnels. Pour donner cette nouvelle version d'une pièce qui s'inscrit dans la critique de la société contemporaine, cette société décadente au bord du précipice. L'analyse se fera à travers le regard d'un enfant de huit ans qui est à la lisière d'une décharge publique tout prêt d'une favela qui s'accroche au béton. Des humains de communautés différentes s'y fréquentent et installent des rites, des personnages hauts en couleur sont aussi présent, chacun marque son

territoire, mais l'histoire de chacun est l'histoire de tous. La dignité reste de mise ; les dialogues sont riches et jamais anodin, les histoires se succèdent et tout le monde s'intéresse à tous, une solidarité existe dans cet enfer. Tous grappillent là comme des fourmis sur les restes de la société de consommation et organisent de nouvelles donnes pour un ordre nouveau. La fatalité n'est jamais de mise, la misère rend les personnages encore plus fréquentables.

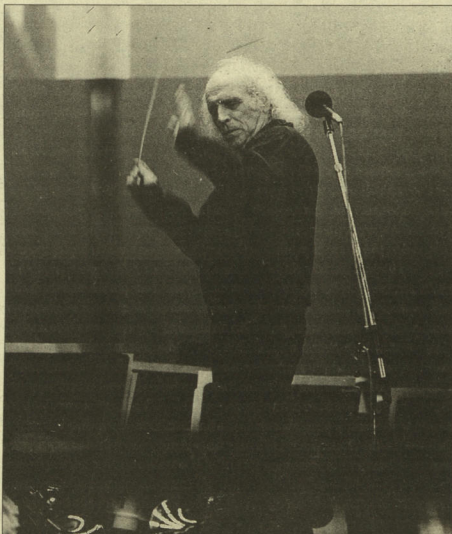
Ce spectacle qui débordé d'humanisme comme pour nous montrer que nous faisons partie de la famille Richard Martin nous l'offre pour la nuit de l'anarchie (1).

Chaque création contemporaine doit nous interroger sur notre époque et nos habitudes. La pièce de Richard Martin et de Léo Ferré nous rappelle que nous ne sommes que de passage sur terre et semble nous suggérer d'inventer et d'y créer le paradis (sans Dieu ni maître).

André Robert

* La décharge au théâtre Toursky, 16 promenade Léo Ferré, 13003 Marseille, tél. : 91 02 58. Du 15 octobre au 14 décembre 1996.

(1) Nuit de l'anarchie le 26 octobre. Ce soir là uniquement le spectacle peut vous coûter 50 F à condition de réserver à l'avance à André Robert, théâtre Toursky, 16 promenade Léo Ferré, 13003 Marseille, en indiquant le nombre de place que vous souhaitez et en y joignant un chèque correspondant à l'ordre du Théâtre Toursky.



LECTURE

La police hors la loi*

Des milliers de bavures sans ordonnances depuis 1968

23 août 1996. Les forces de l'ordre attaquent des enfants, des femmes et des hommes grévistes de la faim dans l'église Saint-Bernard. Personne n'est prêt d'oublier les coups de hache pour fracasser la porte, le frayeur des enfants réveillés en sursaut ou la violence des flics dans les manifestations pour les sans-papiers les 25 et 29 août. « Violence gratuite », pouvait-on lire dans la presse (1) qui décrivait la rafle qui a bouleversé le quartier de Belleville au soir du 29 août. Grenades lacrymogènes lancées dans les bars, grenades à grenailles contre les manifestants,

charges à la matraque, blessés parmi les passants... La police s'arroge tous les droits pour réprimer au nom de l'ordre et se sait protégée par le pouvoir qui l'utilise. La raison d'État justifie la « tradition répressive de la police républicaine ».

Après *La police de Vichy, Les forces de l'ordre françaises au service de la Gestapo, et Drancy, un camp de concentration très ordinaire*, Maurice Rajfus publie aujourd'hui *La police hors la loi*. Une masse de faits empiriques, des milliers de faits divers qui donnent froid dans le dos. Depuis 1968, la police se surpasse

en lâchant policiers et gardes mobiles contre les manifestants. « Quelle différence peut-il bien y avoir entre un policier participant à une charge lors d'une manifestation ouvrière et son collègue qui, quelques années

plus tard, se livre à la chasse aux juifs? », dénonçait déjà Maurice Rajfus dans *La police de Vichy*. Le pouvoir peut changer, mais la « logique policière échappe aux considérations politiciennes, dès lors que la mission de maintien de l'ordre est suffisamment cohérente pour rester répressive. Peu importe le système qui donne les ordres, si la matraque est au bout de l'ordre reçu. »

L'idéologie de la police et son comportement quotidien, le pouvoir des policiers et leurs liens avec le FN, tout est passé au crible de l'analyse des coupures de journaux relatant les violences policières, les abus perpétrés par les « gardiens de la paix » et les parodies de justice. De faits divers sanglants en bavures, de dérapages en harcèlements, de délits en meurtres... c'est une litanie des horreurs qui défile au cours des pages. Et l'on peut lire les déclarations d'un ministre de l'Intérieur parler de la nécessité de « construire une police nationale apte à affronter les turbulences du xxie siècle ». Big Brother et ses surveillances vidéo sont banalisés!

La police, un État dans l'État? 250 000 policiers armés et nantis de pouvoirs exorbitants et arbitraires (130 000 dans la police nationale, gendarmes, douaniers). Ils forment une contre société avec un esprit de corps à toute épreuve. D'où le danger de dérive totalitaire quand les policiers dépassent leur fonction, jouent les justiciers ou adoptent l'idéologie de l'extrême droite. L'utilisation de l'arme de service dans la vie civile est courante puisque, sous Joxe, il a été possible d'acheter son arme. Certains policiers possèdent de véritables arsenaux et se servent de balles quadrillées. Le symbole de l'arme, son pouvoir, le manque de formation des policiers de base amènent à outrepasser les droits de la fonction. De là, les bavures quotidiennes et ordinaires : contrôle au faciès, tutoiement et insultes. Qui osera se plaindre ou se rebeller?

A la lecture de *La police hors la loi*, on finit par se le demander. Le bulletin mensuel de l'Observatoire de libertés publiques *Que fait la police?* qui dénonce les bavures policières et la

banalisation de l'abus de pouvoir policier, est déjà un moyen de témoigner et c'est aussi une manière de résister et de dire non. Non aux dérives totalitaires du pouvoir en général et du pouvoir policier en particulier.

L'idéologie sécuritaire gagne du terrain avec, en toile de fond, les lois antiterroristes et anti-immigrés. C'est pourquoi il faut lire *La police hors la loi*, document courageux et implacable contre la haine, la discrimination, la chasse au faciès, les « bavures », ... les meurtres.

Christiane Passevant

* La police hors la loi. Le cherche midi éditeur, 138 F.

(1) *Libération* et *Le Monde*, 3 et 4 septembre 1996.

(2) Créé en avril 1994, l'Observatoire des libertés publiques est animé par Maurice Rajfus et publie tous les mois *Que fait la police?* 7 et 9 rue Dagorno, 75020 Paris.

Ras les murs (le 16 à 20 h 30) et Chroniques rebelles (le 26 à 13 h 30) donnent la parole à Maurice Rajfus sur Radio libertaire et proposent un forum à la librairie du Monde libertaire le 26 octobre à 16 h 30.

RADIO LIBERTAIRE
samedi 12 à 10 heures :
La philanthropie de l'ouvrier
charpentier reçoit Chantal Tokatljan
pour son livre : « Esclaves du
xxe siècle, les enfants dans les sectes.

Retour du Chiapas

Marc milite dans le mouvement libertaire; depuis plus d'un an maintenant, il est un des animateurs du comité Chiapas de Paris. Cet été, il s'est rendu à la célèbre rencontre intercontinentale organisée par les néozapatistes dans la zone qu'ils contrôlent. Il a accepté d'en discuter avec le comité de rédaction du Monde libertaire.

LE 1^{er} JANVIER 1994, dans l'État du Chiapas, au sud-est du Mexique, qui compte environ 3,5 millions d'habitants, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) engagea des combats contre les forces gouvernementales du Mexique. Une cinquantaine de personnes furent tuées au cours de combats qui durèrent douze jours et qui amenèrent l'EZLN à contrôler la ville de San Cristobal de Las Casas.

L'opinion publique mondiale découvrit tout d'un coup ce groupe de guérilla, au nom évocateur, principalement implanté dans la selva Lacandona, forêt jungle, et les Haurs du Chiapas, d'une surface d'environ 15 000 kilomètres carrés, peuplés presque exclusivement d'Indiens mayas; cette « zone zapatiste » concerne environ 300 000 personnes.

Cette date du 1er janvier 1994, précise Marc, n'est nullement le fruit du hasard. Elle correspond à la mise en service de l'ALENA, le traité de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada. Traité qui déclare caduc le dernier vestige du droit préservant les intérêts de la population indienne, l'article 27 de la Constitution de 1917 qui établissait l'usufruit, individuel ou collectif, de la terre, dont la nation était le propriétaire juridique. Cette forme particulière de possession, qui couvre près de la moitié du sol

rer la guerre aux communautés indiennes.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que la situation sociale dans les campagnes demeure quasi féodale, et la lutte des paysans pour l'occupation de la terre n'a jamais cessé. Les meilleures terres sont, en effet, possédées, depuis la colonisation, par de riches familles qui occupent, dans les municipalités et au sein de l'État du Chiapas, des positions de pouvoir. Elles entretiennent, en outre, des armées privées, qu'il est convenu, là-bas, d'appeler des « gardes blanches ».

Beaucoup de ces terres sont cultivées par des paysans quasiment assignés à résidence à la suite des dettes qu'ils ont contractées, eux ou leurs parents, auprès du propriétaire.

L'ejido, qui suffit à peine à la survie du paysan mais qui le met à l'abri de l'expropriation, est, depuis les années vingt, toujours au centre des revendications paysannes. La nouvelle politique du gouvernement mexicain lui porte le coup de grâce. La révolte zapatiste correspond à une volonté de se préserver, coûte que coûte, de la propriété privée capitaliste.

Des influences multiples

Pourquoi « zapatiste » ? Parce que le souvenir d'Emiliano Zapata, héros de la

très actif. Depuis les années vingt, le souvenir du grand révolutionnaire s'est trouvé mêlé aux luttes, à la fois sociales et politiques, que les Indiens conduisent afin de préserver leurs moyens d'existence.

D'autres influences importantes sont évidemment perceptibles. Celle en particulier de la théologie de la libération, idéologie qui mêle un discours religieux chrétien à un message de justice sociale, qui n'est pas sans rappeler le vieux millénarisme et que de nombreux missionnaires dépechés par le secteur gauche de l'Église catholique ont répandu parmi les communautés indiennes.

Il y a, enfin, la présence des guérilleros non indiens, très peu nombreux, qui ont été le vecteur du discours révolutionnaire occidental. En 1983, une douzaine de personnes, issues du mouvement universitaire mexicain et se référant au marxisme, au léninisme et à la pensée d'Althusser, décident d'implanter une guérilla dans le Sud-Est. Il s'agit, dans un premier temps, d'un échec relatif : leur message politico-militaire ne passe pas auprès des Indiens ; ces derniers ne le comprennent pas. Néanmoins, la moitié du groupe demeure dans la forêt où, peu à peu, il apprend à survivre et à établir des contacts avec les communautés paysannes.

Si on résume : le mythe du héros-martyr, un message de justice sociale, l'organisation politique de la guérilla ont été les éléments nouveaux qui ont donné son caractère particulier à l'insurrection de janvier 1994 et à l'utilisation du système médiatique mondial par les néozapatistes qui l'a suivie. En effet, ce n'est pas la lutte armée qui présente une nouveauté. Les communautés paysannes ont toujours affronté

les éléments armés au service des grands propriétaires. L'innovation résulte d'une nouvelle représentation que les populations se faisaient de leurs propres luttes et de la possibilité qu'elle offrait de médiatiser et leurs revendications et leurs actions.

Libertaires et zapatistes

Lorsqu'on demande à Marc pourquoi ce mouvement intéresse un militant libertaire tel que lui, sa réponse

pourrait se résumer en une phrase : le mouvement zapatiste a placé au centre de sa pensée politique la volonté affirmée de refus de la prise du pouvoir politique. Soit sous une forme militaire qui viserait le centre de pouvoir d'État, soit en suivant une stratégie municipaliste ou, enfin, en constituant un parti politique ; un parti, affirment les zapatistes, diviserait les communautés alors qu'un de leurs objectifs est de maintenir à l'assemblée de village son rôle d'organe de décision, c'est-à-dire de privilégier ce qu'il est coutume d'appeler, en Europe, la démocratie directe et de s'opposer, de manière explicite, à la démocratie représentative, à la médiation.

« Nous sommes en présence, continue Marc, d'une armée révolutionnaire qui se déclare antimilitariste et où les décisions de commencer ou d'arrêter les hostilités sont prises par une direction formée de civils représentant les communautés indiennes. Cette armée de plusieurs milliers de personnes, recrutées sur la base du volontariat, comprend deux groupes : les « insurgés permanents », toujours en armes, et les miliciens ; les premiers sont composés d'un tiers de femmes. Si une de ces femmes décide d'avoir un enfant, elle peut quitter les rangs des insurgés permanents. C'est une évolution considérable du rôle de la femme, dont l'origine provient de la sorte de prolétariat qu'ont subie les Indiens à la suite des déplacements de résidence auxquels ils ont dû se résoudre pour survivre. »

Ce mouvement refuse catégoriquement de demander l'aide de l'État ; il n'accepte pas ses propositions de subventions ou de constructions en faveur des communautés. Pour répondre aux

besoins de santé et de scolarité, les zapatistes demandent la solidarité de la société civile.

Enfin, si on interroge Marc sur les réserves émises par nombre de militants libertaires à propos du mouvement néozapatiste, par exemple sur l'origine politique de son porte-parole, il craint que la méfiance manifestée par ces camarades – outre l'influence toujours néfaste de ce qu'il est convenu d'appeler l'ultra-gauche marxiste – reflète leur incompréhension des mouvements paysans ; cela signifie peut-être, précise-t-il, qu'ils ne pensent pas possible qu'un mouvement paysan soit émancipateur, réservant les « vraies » révoltes de la liberté aux mouvements urbains.

Alors quelle conclusion, provisoire bien sûr ?

« Je ne sais trop quoi penser : parfois, j'ai l'impression que ladite rencontre intercontinentale a été organisée afin que la société civile internationale se parle... et s'écoute. »

Propos recueillis par J. T.

A G E N D A

jeudi 10 octobre

AUBENAS : Le groupe de la FA vous propose de venir débattre de la Révolution espagnole à la suite de la projection du film *Land an Freedom* qui aura lieu à 20 h 30 au cinéma Le Navire.

vendredi 11 octobre

PARIS : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Bonaventure, l'école libertaire d'Oléron, sans avoir jamais osé le demander à 20 h 30 au local La Rue, 10 rue Robert Planquette (M^o Blanche ou Abbesses).

samedi 12 octobre

PARIS : La ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté organise un débat à 14 h 30 au 10 rue du Dr Blanche (M^o Ranelagh) : **Où en est le mouvement des femmes algériennes après quatre ans de guerre civile ?**

LE MANS : Le groupe de la Fédération anarchiste tiendra un stand lors des 24 heures du livre du Mans qui se dérouleront les 12 et 13 aux Quinconces des Jacobins.

lundi 14 octobre

PARIS : Des cénétistes et espérantistes s'exprimeront sur le thème « **L'espéranto outil de combat social** » au 33, rue des Vignoles, à 20 h 30.

jeudi 17 octobre

SEYNE SUR MER : Le groupe de la Fédération anarchiste et le collectif libertaire « La Commune » invitent Serge Quadrupani à propos de son livre « **Saigne sur mer** » (Le poule) qui traite des affaires politico-maffieuses de La Seyne. Grande salle du centre culturel, 11, rue Jacques Laurent.

samedi 19 octobre

SAINT-CALAIS : L'ACL, les amis de la culture libertaire de la région, se réunissent à 15 heures au Fontenoy, 2, rue Amédée Savidan. Le thème de la discussion sera **Ordre moral et néocléricalisme**.

CHELLES : Le groupe Sacco & Vanzetti organise une réunion-débat en son local, 1 bis rue Emilie à 20 h 30 sur le **partage du travail et des richesses**.

ROUEN : Le groupe de la Fédération anarchiste organise une réunion-débat sur l'**actualité de l'antimilitarisme** à 14 h 30 à la salle Lambert au centre commercial Saint-Sever.

samedi 26 octobre

LILLE : La CNT-AIT organise un **repas à partir de 20 heures** au centre social « Mosaïque », 95 rue du Long Pot (Fives). La participation est de 45 F. Réservation indispensable avant le 12 octobre (chèque à l'ordre de l'UL CNT-AIT ; préciser si végétarien). CNT-AIT :



mexicain, l'ejido, déclarait inaliénables les terres des communautés ainsi que les parcelles individuelles sur lesquelles vivent un grand nombre de paysans indiens ; on ne peut ni les vendre ni les louer. Supprimer cette garantie parce que le gouvernement mexicain souhaite entrer dans le « premier monde », c'est permettre, à terme, l'expropriation des Indiens au profit des agriculteurs pratiquant la culture industrielle et, surtout, l'élevage. Rappelons pour mémoire que les seules maigres ressources financières des communautés paysannes proviennent de la vente de produits agricoles dans les villes et d'un peu d'artisanat. Abolir l'ejido, c'est, au Mexique, déclai-

révolution armée victorieuse, demeure, au Mexique, une référence omniprésente, autant pour la population que pour les divers groupes politiques. Et son assassinat, alors qu'il continuait la lutte en faveur des communautés paysannes indiennes, a magnifié son souvenir. Le personnage mythique de Zapata semble avoir été intégré comme demi-dieu dans la vision du monde semi-magique des Indiens du Chiapas, proche encore de la religion traditionnelle des Mayas. Un grand nombre d'associations populaires et paysannes se réclament de son nom ; par exemple, l'Organisation paysanne Emiliano Zapata, syndicat paysan indépendant